



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prospection géothermique sur le volcan de la montagne Pelée

Question écrite n° 10600

Texte de la question

M. Marcellin Nadeau alerte Mme la ministre des outre-mer sur les prospections géothermiques autorisées par l'autorité préfectorale dans le nord de la Martinique au flanc du volcan de la montagne Pelée sans les précautions d'usage scientifique. Pourtant, dans son avis de mise en concurrence numéro 02251, publié au *Journal officiel* en date du 29 juin 2024, le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique indiquait que : « par demande du 2 avril 2024, la société CARIGEN SAS (C/o GAZ DOM, ZI Champigny, 97224 Dacos) [avait] sollicité un permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques, dit « Permis de la montagne Pelée », pour une durée de cinq années et sur une partie du département de la Martinique. Le périmètre de ce permis, [s'étendrait sur] une superficie de 147 km² environ [...]. [Dès lors,] [toutes] sociétés intéressées [pourraient] présenter une demande en concurrence portant sur tout ou partie du même périmètre dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis [...]. La décision sur la demande retenue interviendra au plus tard le 9 avril 2026. S'il ne s'agit pas pour M. le député de contester les objectifs utiles de décarbonation, il est toutefois interpellé par l'absence de données scientifiques fiables entourant une telle initiative, en un moment où le volcan de la montagne Pelée est en période de réactivité selon les chercheurs de l'Institut de physique du globe. Or les forages géothermiques perturbent les relevés des capteurs installés sur le volcan. Dans une telle perspective, des mesures de précaution s'imposent. C'est pourquoi il demande s'il ne serait pas nécessaire, en l'espèce, de surseoir à toute activité géothermique et de nommer des experts indépendants de tout intérêt économique ou autre pour évaluer la sécurité de ces forages.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Nadeau](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10600

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 12 janvier 2026

Question publiée au JO le : [28 octobre 2025](#), page 8670